



Aménagement des zones d'habitation : Projet de renouvellement urbain des Nouvelles Résidences

Porteur de projet :

Communauté Urbaine d'Arras, Communes de Saint Laurent Blangy et Saint Nicolas Lez Arras, Pas de Calais Habitat

Descriptif du projet :

Projet de renouvellement urbain (ANRU)

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet :

Situation :

Quartier classé en ZUS comprenant 2 400 logements dont la moitié de maisons et la moitié d'immeubles HLM

Objectifs :

- Créer un centre de quartier
- Désenclaver le quartier
- Démolir des tours d'habitation et reconstruire avec la même densité moyenne et en introduisant de la mixité sociale

Description :

- Démolition de 357 logements
- Reconstruction de 161 logements HLM sur site et 196 hors du quartier, construction de 254 logements d'autres types dans le quartier
- Reconquête du foncier d'une friche commerciale et dans l'ancienne voie primaire en tranchée
- Création d'une nouvelle rue principale avec une place centrale et une place du marché, création de petits commerces, extension du centre social et culturel,
- Création de liaisons douces, réhabilitation de la passerelle sur la voie express, création d'une passerelle sur la Scarpe
- Restructuration d'écoles et reconstruction du cyber-espace.

Aspect structurant :

- Interactions avec les quartiers en construction et en projet de l'autre côté de la Scarpe en limite du centre d'Arras sur la ZAC Arras Val de Scarpe.

Faisabilité :

- Maîtrise foncière achevée
- Convention ANRU signée pour la démolition de 298 logements et avenant en négociation pour 59 logements supplémentaires
- Viabilisation en cours et début de reconstruction dans le quartier à l'automne 2011.

Coût estimé à 91 millions d'euros

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?
oui terminé
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ?
oui terminé
- le projet est en travaux en 2010 – 2011

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Renouvellement urbain / ANRU

Connectivité transports

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
NON
- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
OUI

Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Accès routier par deux échangeurs sur les voies express RD915 et RD 917

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles NON

Emprise foncière de 17 ha. 1000 m² de commerces et services, 3000 m² d'équipements publics

Logement

- le projet produit il des logements ? OUI 415 logements

Repérage spatial du projet

Adresse : Entrée Nord de l'agglomération : Communes de Saint Laurent Blangy et Saint Nicolas Lez Arras

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.

